

Procès-verbal d'une séance **ordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le 27 mai 2014.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 h 30.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bell	H. Dumont	N. Nichols
F. Blais	D. Horrocks	D. Pinel
P. Booth Morrison	D. Lamoureux	S. Rasmussen
K. Cameron	M. L'Heureux	D. Smith
A. Capobianco Skipworth	L. Llewelyn Cuffling	D. Smyth
P. D'Avignon		PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman

Ayant prévu leur absence: : J. Freund, M. Gour, G. Sastre

Aussi présents

Sylvain Racette, directeur général
Pierre Farmer, directeur général adjoint
Denise Paulson, secrétaire générale
Michel Bergeron, directeur des ressources financières
Wendy Bernier, directrice par intérim : ressources humaines
Mary Williams, directrice des services éducatifs
Gail Somerville, directrice des services complémentaires

Présence notée

S. Rattray, S. LeSueur, D. Angelus, D. Kilpatrick

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par le commissaire Chouinard, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard appuyé par le commissaire D'Avignon que le procès-verbal de la séance du 15 avril 2014 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le directeur général a fait le suivi sur les sujets suivants :

- Aucun

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MAY 13, 2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire L'Heureux, appuyé par la commissaire Cuffling, que le procès-verbal de la séance du 13 mai 2014 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le directeur général a fait le suivi sur :

Revenus prévus pour le programme Mécanique de machines fixes.

Le Conseil du Trésor ne verse pas les fonds.

MÉCANIQUE DE MACHINES FIXES	
22 élèves (cohorte complète) = 1800 hrs	297 962 \$
15 élèves = 1800 hrs	154 633 \$

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rapport de la présidente – M. Bell

- Le 23 avril : Soirée d'inscriptions à l'école Heritage.
- Le 20 mai : Rencontre et discussions préliminaires entre les DRHs, les DGs, les présidences et le Conseil consultatif des relations de travail.
- Lors de la conférence annuelle, il y a eu une discussion concernant une entente entre 3 commissions scolaires. À la suite de la réponse du gouvernement, les DGs ne pouvaient plus aller de l'avant. Les 3 présidences approcheront le Ministre de l'éducation.

Rapport du directeur général – S. Racette

LES SUJETS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

Deux élèves ont été expulsés de l'école secondaire régionale Heritage pour possession de drogue et un élève a été expulsé de toutes les écoles pour trafic de drogue. L'élève expulsée de toutes les écoles sera en mesure de faire ses examens dans les bureaux de la commission scolaire.

RÉUNIONS ET ÉVÈNEMENTS

- Le directeur général a fait un compte- rendu sur les réunions et les évènements auxquels il a assisté aux mois d'avril et mai.
- Le 4 juin : Réception au Holiday Inn à Longueuil pour les employés qui prennent leur retraite et ceux ayant 25 ans de service.

POUR VOTRE INFORMATION

- Suivi pour l'école Mount Bruno – voir le cartable du DG.
- Incendie à l'école Courtland Park – voir le cartable du DG.
- Article du Journal de Chambly concernant des aliments retrouvés sur le terrain à l'arrière de l'école William Latter.
- Lors d'un malheureux incident, un élève de la maternelle a perdu la pointe de son doigt. Les représentants de la famille et notre compagnie d'assurance s'occupent des aspects juridiques de cet incident et chaque personne impliquée est attristée par la situation.
- Officiellement, nous tentons d'instaurer le programme de prématernelle à l'école St-Mary's. Après une année de travail acharné, nous n'avons pas les 6 inscriptions exigées par le MELS pour financer le programme à l'école Terry Fox. J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter la communauté de Terry Fox qui a fait de gros efforts pour obtenir ces inscriptions.
- La semaine dernière, nous avons été informés que la directrice adjointe à l'école GPI prend sa retraite.
- Il est prévu que le budget du Québec sera déposé le 4 juin.

CHAPEAU

- À Lorraine Bouchard et son conjoint pour la naissance de leur premier enfant, Laurent, né le 16 mai. Félicitations!
- À l'école primaire St. Lambert pour leur pièce de théâtre « Beauty and the Beast ».
- À Sherry Tite et le conseil d'établissement de l'école Centennial pour un don de 10 000 \$ versé à l'école St. Jude. Ces fonds seront utilisés pour effectuer de petites rénovations

et rafraichir l'école!

- À l'école Centennial qui est de nouveau une école modèle pour les autres commissions scolaires grâce à son école intermédiaire – voir le cartable du DG.
- À Malcom MacPhee pour sa participation au projet CRÉ de Longueuil impliquant les élèves à risque des niveaux secondaires 4 et 5. Nous recevrons 80 000 \$ sur deux ans!
- Aux membres suivants de l'AAR pour leur nomination au sein de la direction de l'AAEAQ : Jim Jordan, président, Natalie McCarthy, vice-présidente et Colleen Lauzier, vice-présidente. Et aux membres suivants qui ont gagné des prix d'excellence : Natalie McCarthy, récipiendaire du Prix méritas au niveau local et Elizabeth Gillies-Poitras, récipiendaire du Prix de distinction pour sa contribution exceptionnelle.
- À Judi Leonard et l'équipe de l'école Alternate, récipiendaires du Prix d'excellence en
- éducation dans la catégorie Innovation en enseignement et matière de programmes. Félicitations!

Comité des parents : P. Chouinard/D. Copeman

- Aucun rapport. La prochaine réunion aura lieu le 2 juin 2014, à 19 h.

RAPPORTS (sous-comités)

Exécutif – F. Blais

- Lecture du projet de la Politique de remboursement de frais de déplacement et de voyage et soumission au conseil pour consultation. La prochaine réunion aura lieu le 3 juin 2014.

Consultatif de transport – L. Cuffling

- Aucun rapport. La prochaine réunion aura lieu le 10 juin, à 14 h.

Éducation – Sue Rasmussen:

- La réunion a eu lieu le 28 avril.
- Nadine Beaudin a fait une présentation concernant des livres à télécharger.
- Les objectifs de la commission scolaire. Référence : les programmes du primaire présentés par Mary Williams et Lisa Rae.
- Suivi de Lucie Roy concernant le dossier international qui sera présenté à la conférence cet été, à Calgary.
- Développement de plans techniques pour les écoles.
- Mary Williams et Lisa Rae ont présenté la 3^{ième} partie au comité le 26 mai. La commissaire Smith a remercié les deux administrateurs pour leur excellent travail.

Ressources financières et vérification - P. Booth Morrison

- La réunion a eu lieu le 29 avril.
- Le comité a discuté des points suivants :
 - Les coûts comparativement aux années passées et demande d'une mise à jour des assurances.
 - AVIVA paie nos frais juridiques et conteste le recours collectif des parents. Une provision de 300 000 \$ a été constituée dans l'éventualité qu'un paiement aux parents soit nécessaire.
 - Révision de la situation budgétaire provinciale 2014-2015.
 - Le renouvellement de la collection collective avec tous les syndicats aura lieu en 2014-2015. Étant donné la capacité financière du gouvernement, ce sera une année difficile.
 - Puisque la CSR n'a toujours pas les paramètres budgétaires, il est possible que les comptes de taxes soient envoyés seulement en septembre.
 - Champs d'intérêt du comité de spécialistes.
- Compte-rendu du budget du conseil pour l'année 2013-2014.

Gouvernance et éthiques – M. L'Heureux

- Aucun rapport. La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence.

Ressources humaines : – H. Dumont

- Deux réunions ont eu lieu : le 6 et le 7 mai.
- Révision du projet de la Politique de gestion.
- Révision des opérations du comité – règles de gouvernance.
- Discussion concernant une trousse pour les nouveaux commissaires. Une ébauche sera présentée à la prochaine séance de travail.
- Discussion de la nomination d'administrateurs.
- Révision de l'organigramme et de la structure administrative.

Ressources matérielles et écoles sécuritaires: K. Cameron

- Deux réunions ont eu lieu : le 13 et le 27 mai.
- Révision de 8 résolutions présentées au conseil ce soir.
- La prochaine réunion aura lieu avant la session de travail du conseil.

ACSAQ – A. Capobianco

- La conférence annuelle a eu lieu dans la Ville de Québec.
- L'ACSAQ a remis un grade honorifique à Paul Gérin-Lajoie qui a parlé avec éloquence d'éducation.
- Yves Bolduc, le nouveau premier ministre de l'Éducation, a discuté de sujets inspirants.
- Le cours d'histoire est relégué au deuxième plan pour l'instant. Il y aura révision.
- Les frais resteront les mêmes.
- Des mesures de réduction des coûts sont envisagées impliquant le bureau de la commission scolaire.
- Perfectionnement professionnel en septembre.

NOUVELLES AFFAIRES

Résolution HR385-20140527

RATIFICATION DE L'ADOPTION DES CALENDRIERS 2014-2015 DU CENTRE ACCESS POUR L'ÉDUCATION AUX ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FGA ET FP)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Smith, que la résolution EX250-20140506, approuvant le calendrier 2014-2015 pour le centre ACCESS (FGA

et FP), soit ratifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B495-20140527

ADOPTION DU CALENDRIER 2014-2015 DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Horrocks, appuyé par le commissaire Blais, que le calendrier 2014-2015 des réunions du conseil des commissaires soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR386-20140527

ADOPTION DU CALENDRIER 2014-2015 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE GREENFIELD PARK INTERNATIONAL

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Rasmussen, appuyé par la commissaire Nichols, que le calendrier 2014-2015 de l'école primaire Greenfield Park International soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR387-20140527

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE À L'ÉCOLE GREENFIELD PARK INTERNATIONAL

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Rasmussen, appuyé par le commissaire Lamoureux, que **Clémence Trotéchaud** soit nommée au poste de directrice à l'école Greenfield Park International à compter du 1^{er} juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR389-20140520

NOMINATION D'UN DIRECTEUR À L'ÉCOLE JOHN ADAM :

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Smyth, appuyé par la commissaire Rasmussen, que Mervin Hunter soit nommé au poste de directeur à l'école John Adam à compter du 1^{er} juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR390-20140520

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE À L'ÉCOLE ST. JUDE :

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Lamoureux, appuyé par la commissaire Rasmussen, que Natalie Gruenefeld soit nommée au poste de directrice à l'école St. Jude à compter du 1 juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR391-20140520

NON RENGAGEMENT D'UN ENSEIGNANT NON PERMANENT

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT qu'il y a un surplus du personnel enseignant au niveau secondaire dans la matière *English Language Arts* (E.L.A);

ÉTANT DONNÉ que l'employé 884005452 n'a pas obtenu sa permanence selon l'article 5-3.03 de la convention collective provinciale;

ÉTANT DONNÉ les provisions de l'article 5-08.02 de l'entente locale entre la Commission scolaire Riverside et le syndicat des enseignants de Riverside (Riverside Teacher's Union);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Dumont, appuyé par le commissaire Chouinard, que l'employé 884005452 ne soit pas rengagé en raison du surplus, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2014.

ABSTENTIONS 2
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR392-20140527

ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LES UNIVERSITÉS CONCERNANT LA SUPERVISION DES STAGES

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside reconnaît sa responsabilité en matière de supervision de stages et entend s'associer étroitement comme partenaires de la formation pratique avec des universités, dont entre autres, celles ci-dessous mentionnées :

- Bishop's University
- Concordia University
- McGill University
- Université Laval
- Université de Montréal
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Montréal

ÉTANT DONNÉ que le devoir des enseignants et la fonction de la direction des établissements relatifs à la formation des enseignants, tels que formulés par la loi sur l'instruction publique ;

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire établit avec chacune des universités les modalités particulières de concertation, de collaboration et d'échange de services dans l'exercice de ses responsabilités en matière de formation pratique des futurs enseignants ;

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire détermine la capacité d'accueil des stagiaires au sein de la commission scolaire ;

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire désigne un responsable des stages et met en place des conditions nécessaires à l'organisation d'activités de formation pratique dans la commission scolaire ;

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire est responsable de la planification, la gestion, la réalisation et l'évaluation des activités liées à la formation pratique ;

ÉTANT DONNÉ que la commission scolaire est responsable de la déclaration des stagiaires auprès de la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ÉTANT DONNÉ que le comité des ressources humaines a révisé et appui cette résolution;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Capobianco Skipworth, appuyé par la commissaire Smith, que l'entente de partenariat entre la commission scolaire et les universités ci-dessus mentionnées pour la supervision des stages au sein des établissements scolaires de la commission scolaire soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR393-20140520

ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME ET DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2014-2015

CONSIDÉRANT que les associations ont été consultées par l'entremise du Comité des relations de travail ;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire L'Heureux, appuyé par la commissaire Capobianco Skipworth, que l'organigramme et la structure administrative pour l'année scolaire 2014-2015 soient approuvées tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR394-20405027

ADOPTION DU PROJET DE LA POLITIQUE DE GESTION

CONSIDÉRANT que la période de consultation pour les associations de gestion concernées a été respectée;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et appuyée par le comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire D'Avignon, appuyé par le commissaire Smyth, que la Politique de gestion soit adoptée et qu'une copie soit annexée à ce procès-verbal.

1 CONTRE (Horrocks)
ADOPTÉE

Résolution F155-20140527

DÉPÔT DU PROJET RÉVISÉ DE LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE POUR CONSULTATION

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Lamoureux, appuyé par la commissaire Cuffling, que le projet révisé de la Politique de remboursement de frais de déplacement et de voyage soit reçu pour consultation du 28 mai au 15 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR282-20140527

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉFECTION ARCHITECTURALE ET MÉCANIQUE DU REZ-DE-CHAUSSÉE, BLOC D, À L'ÉCOLE RÉGIONALE SECONDAIRE HÉRITAGE À SAINT-HUBERT

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a identifié la réfection architecturale et mécanique du rez-de-chaussée, bloc D, à l'école régionale secondaire Héritage comme un des projets d'immobilisation à être fait pendant l'année scolaire 2014-2015 ;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside financera à même son budget d'immobilisation les coûts pour la réfection architecturale et mécanique du rez-de-chaussée, bloc D, à l'école régionale secondaire Héritage ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public ouvert le 26 mai 2014 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

La Cie de Construction Relève Inc.	\$318,000.00
Construction CPB Inc.	\$346,626.00
Axe Construction Inc.	\$386,500.00
Constructions R.D.J. Inc.	\$396,260.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Leclerc | Architectes, recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire D'Avignon, appuyé par la commissaire Capobianco Skipworth, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Leclerc | Architectes, d'allouer le contrat pour la réfection architecturale et mécanique du rez-de-chaussée, bloc D, à l'école régionale secondaire Héritage au plus bas soumissionnaire conforme, soit La Cie de Construction Relève Inc., au montant de 318 000,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR283-20140527

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT POUR CINQ (5) CLASSES ET D'UN NOUVEAU GYMNASÉ À L'ÉCOLE ST. JOHNS À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

ÉTANT DONNÉ le montant reçu du MÉLS par la commission scolaire, pour l'agrandissement pour cinq (5) classes et d'un nouveau gymnase à l'école St. Johns ;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside financera, à même son budget d'immobilisation, les coûts excédant les montants attribués par le MÉLS;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 16 mai 2014 et les résultats sont les suivants :

Constructions R.D.J. Inc.	\$3,211,000.00
Marieville Construction Inc.	\$3,223,000.00
Axim Construction Inc.	\$3,264,000.00
Constructions Dougère Inc.	\$3,294,600.00
Construction Michel Dubé Inc.	\$3,304,243.74
Construction D.L.T. Inc.	\$3,327,000.00
Construction Genfor Ltée	\$3,369,000.00
Les Constructions Echo Inc.	\$3,570,253.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions, le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte, recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire D'Avignon que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Normand Langlois

Architecte d'allouer le contrat pour l'agrandissement pour cinq (5) classe et d'un nouveau gymnase au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions R.D.J. Inc., au montant de 3 211 000,00 \$, taxes en sus; et

DE PLUS, que le directeur général soit autorisé à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR284-20140527

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES À L'ÉCOLE RÉGIONALE SECONDAIRE HÉRITAGE

ÉTANT DONNÉ que la résolution MR212-20110419 a attribué le contrat de services alimentaires pour l'École régionale secondaire Héritage à Aramark Québec Inc. pour une période de trois ans ;

ÉTANT DONNÉ que la résolution MR212-20110419 prévoit la possibilité de renouvellement du contrat pour deux (2) années supplémentaires ;

ÉTANT DONNÉ que la direction s'avère satisfaite des services offerts par Aramark Québec Inc. et le conseil d'établissement a été consulté et recommande que le contrat soit renouvelé pour une année ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais, appuyé par la commissaire Pinel, de renouveler le contrat de services alimentaires pour l'École régionale secondaire Héritage avec Aramark Québec Inc. pour l'année scolaire 2014-2015 ; et

EN PLUS, d'autoriser la direction de l'école à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR285-20140527

CONTRAT DE SERVICES SPÉCIALISÉS EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ (ENTRETIEN MÉNAGER) À L'ÉCOLE RÉGIONALE SECONDAIRE HÉRITAGE

ÉTANT DONNÉ que le contrat de services spécialisés en hygiène et salubrité (entretien ménager) à l'École régionale secondaire Héritage se terminera le 30 juin 2014 ;

ÉTANT DONNÉ que les besoins ont été validés en consultant la direction de l'établissement et actualisés en conformité aux standards de qualité tels qu'établis dans le programme PROPRE ;

ÉTANT DONNÉ qu'un appel d'offres public a été ouvert le 17 avril 2014 et les résultats obtenus sont les suivants (taxes en sus) :

Les Entreprises Favel Inc.	\$911,573.48
Service d'entretien d'édifices Allied (Québec) Inc.	\$983,577.30
Les services ménagers Roy Ltée	\$1,159,747.00
GDI Services (Québec) SEC	\$1,216,953.38
Les services d'entretien Fany Inc.	Not in conformity

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside avait établi et rendu public les critères de qualité et leur poids relatif servant à déterminer la note de la partie qualitative de la soumission ;

ÉTANT DONNÉ l'analyse effectuée par le comité d'évaluation composé d'administrateurs des Ressources matérielles, de l'École régionale secondaire Héritage et un membre externe tel que spécifié par la Loi sur les contrats des organismes publics ;
ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions par le comité, autant que pour la qualité des services que pour le prix, les prix ajustés étant :

Les Entreprises Fervel Inc.	\$907,038.29
Service d'entretien d'édifices Allied (Québec) Inc.	\$914,105.30
Les services ménagers Roy Ltée	\$1,110,868.77
GDI Services (Québec) SEC	\$1,204,904.34
Les services d'entretien Fany Inc.	Non conforme

ÉTANT DONNÉ, une fois la meilleure offre déterminée avec le montant ajusté, le contrat doit être attribué en utilisant le montant original

ÉTANT DONNÉ que la compagnie a démontré qu'elle pouvait rencontrer les besoins dans une autre commission scolaire ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Capobianco Skipworth, appuyé par la commissaire Morrison, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation du comité de sélection d'allouer le contrat pour les services spécialisés en hygiène et salubrité (entretien ménager) à l'École régionale secondaire Héritage pour une période de trois (3) ans, avec renouvellement possible pour deux (2) années additionnelles au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Fervel Inc., pour un montant de 296 975,04 \$, taxes en sus, pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. Le montant pour 2015-2016 sera de 303 805,46 \$ et pour 2016-2017 sera de 310 792,99 \$. Le montant pour les deux années additionnelles sera indexé selon les taux en vigueur établis par le décret du Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics; et

EN PLUS, d'autoriser le directeur général à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR286-20140527

CONTRAT DE SERVICES SPÉCIALISÉS EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ (ENTRETIEN MÉNAGER) AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION AUX ADULTES ACCESS :

ÉTANT DONNÉ que le contrat de services spécialisés en hygiène et salubrité (entretien ménager) au Centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes ACCESS se terminera le 30 juin 2014 ;

ÉTANT DONNÉ que les besoins ont été validés en consultant la direction de l'établissement et actualisés en conformité aux standards de qualité tels qu'établis dans le programme PROPRE ;

ÉTANT DONNÉ qu'un appel d'offres public a été ouvert le 17 avril 2014 et les résultats obtenus sont les suivants (taxes en sus) :

Service d'entretien d'édifices Allied (Québec) Inc.	\$150,561.72
Les Entreprises Fervel Inc.	\$172,450.63
GDI Services (Québec) SEC	\$196,212.65
Les services d'entretien Fany Inc.	Non conforme

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside avait établi et rendu public les critères de qualité et leur poids relatif servant à déterminer la note de la partie qualitative de la soumission ;

ÉTANT DONNÉ l'analyse effectuée par le comité d'évaluation composé d'administrateurs des Ressources matérielles, du Centre de formation professionnelle ACCESS et un membre externe tel que spécifié par la Loi sur les contrats des organismes publics ;

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions par le comité, autant que pour la qualité des services que pour le prix, les prix ajustés sont :

Service d'entretien d'édifices Allied (Québec) Inc.	\$140,057.41
Les Entreprises Fervel Inc.	\$162,689.27
GDI Services (Québec) SEC	\$188,666.01
Les services d'entretien Fany Inc.	Non conforme

ÉTANT DONNÉ, une fois la meilleure offre déterminée avec le montant ajusté, le contrat doit être attribué en utilisant le montant original;

CONSIDÉRANT que la compagnie a démontré qu'elle pouvait rencontrer les besoins dans d'autres institutions scolaires;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Cuffling, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation du comité de sélection d'allouer le contrat pour les services spécialisés en hygiène et salubrité (entretien ménager) au Centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes ACCESS pour une période de trois (3) ans, avec renouvellement possible pour deux (2) années additionnelles au plus bas soumissionnaire conforme, soit Service d'entretien d'édifices Allied (Québec) Inc., pour un montant de 48 916,37 \$, taxes en sus, pour la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. Le montant pour 2015-2016 sera de 50 157,94 \$ et pour 2016-2017 sera de 51 487,45 \$. Le montant pour les deux années additionnelles sera indexé selon les taux en vigueur établis par le décret du Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics ; et

EN PLUS, d'autoriser le directeur général à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR287-20140527

RATIFICATION DES TRAVAUX D'URGENCE EFFECTUÉS À L'ÉCOLE INTERNATIONALE COURTLAND PARK

CONSIDÉRANT que le 29 avril l'école Courtland Park International a subi un incendie causant des dommages suffisants pour fermer l'école temporairement;

CONSIDÉRANT qu'il était nécessaire d'effectuer des travaux urgents afin d'assurer la sécurité et la santé des étudiants et du personnel, la bonne marche de l'école et permettre le lavage, la réparation ou le remplacement des murs et surfaces en conformité avec les spécifications de la CSST;

CONSIDÉRANT que le MÉLS a été avisé le 29 avril et qu'il a agréé avec une action rapide de la commission scolaire afin de minimiser des dommages permanents supplémentaires et permettre aux opérations régulières de reprendre le plus tôt possible en autant que nous

soyons accompagnés par un expert en sinistre accepté par le MÉLS;

CONSIDÉRANT qu'il était impossible de prévoir et de planifier les travaux correctifs afin d'assurer la qualité de l'air avant l'ouverture des murs et l'inspection par l'expert en sinistre requis par le MÉLS;

CONSIDÉRANT qu'il était nécessaire de négocier et accorder des contrats pour les travaux urgents pour l'enlèvement des matériaux endommagés, sécuriser les lieux et assurer la qualité de l'air dans le bâtiment avant de permettre le retour des élèves et du personnel à l'école;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la politique d'achat, normalement, avant d'accorder un contrat de plus de 10 000\$ nous devons obtenir un minimum de 3 soumissions;

CONSIDÉRANT les pouvoirs spéciaux accordés au Directeur général selon les articles 5.5.5 de la politique d'achat des biens et des services et 4.1.3 de la loi no 4 lui permettant de prendre toutes mesures demandant une attention immédiate pour le fonctionnement continu des écoles de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que le 29 avril, le Directeur général, considérant que tout retard à agir causerait des préjudices irréparables, a autorisé les Ressources matérielles à procéder à ces travaux d'urgence sans aller en soumission pour des montants de plus de 10 000\$ sans excéder 100 000\$;

CONSIDÉRANT que les travaux de reconstruction non essentiels à la reprise des activités seront octroyés en conformité avec la politique d'achat;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires ;

CONSIDÉRANT que les travaux urgents ont été complétés avec succès selon les spécifications de la CSST et du MÉLS et ont permis aux élèves et au personnel de ne perdre que trois jours d'école:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire L'Heureux, appuyé par la commissaire Morrison, que la Commission scolaire Riverside ratifie les travaux urgents sans appel d'offre à l'école Courtland Park International, pour un montant maximum de 100 000,00 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR288-20140527

AUTORISATION À PROCÉDER À LA RÉFECTION DE LA RUE BOARDMAN INCLUANT UNE PARTIE DE TERRAIN APPARTENANT À LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE À L'ÉCOLE JOHN ADAM MEMORIAL À DELSON

CONSIDÉRANT La Ville de Delson a présenté à la Commission scolaire Riverside et à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries son projet de réaménagement de la rue Boardman;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux afin d'assurer la sécurité des étudiants et des citoyens en aménageant des traverses piétonnières, effectuant le déménagement de la piste cyclable du côté de l'école John Adam Memorial, de l'école des Cheminots et du parc Boardman, l'aménagement d'un trottoir de chaque côté de la rue Boardman, le déplacement du débarcadère d'autobus et sécuriser l'accès des piétons aux alentours de cette zone;

CONSIDÉRANT que les directions des écoles John Adam, des Cheminots, et les Services du transport scolaire des deux commissions scolaires ont été consultés;

CONSIDÉRANT que sous réserve de l'adoption par le conseil de Ville du projet de réaménagement de la rue Boardman, ce projet doit être réalisé avant la rentrée scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT qu'une servitude d'utilité publique entre les trois organismes existe au sujet du débarcadère existant;

CONSIDÉRANT qu'une servitude d'utilité publique est demandée en faveur de la Ville afin d'inclure les nouveaux aménagements, afin d'inclure l'assiette de la servitude sur la largeur de la piste cyclable (environ trois (3) mètres) qui passera sur le terrain de l'école John Adam;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Smyth, appuyé par le commissaire Chouinard, que la Commission scolaire Riverside approuve le projet d'aménagement de la rue Boardman proposé par la Ville de Delson et d'autoriser cette dernière à procéder à la réalisation des travaux sur les terrains de la Commission scolaire Riverside sous réserve d'une entente entre la Ville de Delson, la Commission scolaire Riverside et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant les changements aux servitudes touchées par ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR289-20140527

DEMANDE D'ADHÉSION AU PROGRAMME CFER À L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE HÉRITAGE

CONSIDÉRANT que l'école secondaire régionale Héritage a investi deux ans de recherche afin d'acquérir les connaissances au sujet du programme CFER, de ses fonctions et bénéfiques pour ses étudiants et sa communauté ;

CONSIDÉRANT que le programme CFER partage les mêmes valeurs que l'école secondaire régionale Héritage à l'égard du développement durable et plus précisément du recyclage des matériaux ;

CONSIDÉRANT que l'école secondaire régionale Héritage a présenté le programme CFER au Conseil des commissaires du 13 mai 2014 ;

CONSIDÉRANT que le programme CFER recrée un environnement de travail sur les lieux de l'école permettant des possibilités de formation réalistes ayant pour focus les étudiants ;

CONSIDÉRANT que le programme CFER, permet d'augmenter le taux de succès des étudiants en produisant des citoyens engagés, des individus autonomes et des travailleurs productifs par l'engagement à la communauté, le développement de l'autonomie et de l'employabilité ;

CONSIDÉRANT CFER est opéré en tant qu'organisme à but non lucratif par l'école secondaire régionale Héritage avec un groupe d'enseignants responsables de l'entraînement complet du programme CFER ;

CONSIDÉRANT que le réseau CFER a offert son support à l'école secondaire régionale Héritage et qu'il continuera à supporter le développement du programme ;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui des Comité des ressources matérielles et de l'éducation ;

CONSIDÉRANT que ce projet a reçu l'appui du conseil d'établissement de l'école Heritage;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Pinel, appuyé par le commissaire Blais, que la Commission scolaire Riverside donne son support officiel à la demande d'adhésion au réseau CFER pour septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B496-20140527

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA FERMETURE DE L'ÉCOLE ALTERNATE LE 30 JUIN 2015

CONSIDÉRANT que l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique dispose que les commissions scolaires doivent adopter une politique concernant le maintien et la fermeture d'écoles;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a adopté la résolution B238-20080708 pour établir une telle politique;

CONSIDÉRANT que la Politique stipule qu'un préavis d'une année soit annoncé avant la fermeture d'une école;

CONSIDÉRANT que la résolution E125-20140121 a été adoptée afin de déménager l'école Alternata à l'école secondaire régionale Centennial pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT que la résolution E125-20140121 stipule également qu'une classe satellite sera créée à l'école secondaire régionale Heritage;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par le commissaire Lamoureux, qu'un avis public soit affiché concernant la décision du conseil de fermer l'école Alternata à la fin de l'année scolaire 2014-2015 et invitant la population à présenter une rétroaction au conseil; et

DE PLUS, que toute demande relative soit acheminée au bureau de la secrétaire générale.

Un amendement à la résolution est proposé par la commissaire Horrocks, appuyé par la commissaire Capobianco, à l'effet que l'article suivant soit ajouté après le cinquième Considérant :

« CONSIDÉRANT que les 4 directions des écoles secondaires seront responsables d'assurer l'intégrité pédagogique du programme de l'école Alternata aux écoles secondaires régionales Centennial et Heritage »;

Un long débat s'ensuit.

Il est proposé par le commissaire Cameron et appuyé par le commissaire L'Heureux que la question passe au vote.

7 EN FAVEUR
1 ABSTENTION
7 OPPOSÉS

La présidente déclare que la discussion peut se poursuivre.

Vote sur l'amendement.

7 EN FAVEUR
9 OPPOSÉS

PROPOSITION REJETÉE

À la suite de discussions, le commissaire Chouinard retire l'amendement qu'il avait proposé.

La présidente déclare que l'amendement proposé par la commissaire Dumont n'est pas recevable.

La présidente demande un vote sur la motion initiale :

3 CONTRES (Horrocks, Dumont et Blais)
ADOPTÉE

Résolution E128-20140527

DEMANDE D'AUTORISATION PERMANENTE AFIN D'OFFRIR LE DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES DE TRANSPORT PAR CAMION 5291/TRUCKING 5791 À PARTIR DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

CONSIDÉRANT que la commission scolaire Riverside désire diversifier son offre de service à la communauté anglophone de son territoire;

CONSIDÉRANT que les perspectives professionnelles d'emploi sont acceptables dans la grande région de Montréal et dans l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT que ce programme n'est pas offert en anglais sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que nous avons l'appui d'un partenaire majeur de l'entreprise privé soit Transport Robert situé au 103 rue Lauzon, Boucherville;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire D'Avignon, que la Commission scolaire Riverside demande au MELS l'autorisation permanente d'offrir le diplôme d'études professionnelles de transport par camion 5291/Trucking 5791 à partir de l'année scolaire 2014-2015; et

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et à chacun des députés sur notre territoire.

CONTRE 1 (Commissaire Horrocks)
ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

Correspondance – Tel qu'énumérée à l'annexe « A » du procès verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC :

Erin McGarr, une résidente de Saint-Lambert, a exprimé une inquiétude quant au projet de stationnement à l'école Alternate. Elle désire voir les plans et signale que couper 20 arbres aura un grand impact sur l'environnement et ses enfants. Elle a ajouté qu'elle et ses voisins ont jouit d'une belle relation avec l'école au cours des années et qu'ils considèrent cette décision illogique.

Pierre Farmer, le directeur général adjoint, a répondu que les plans avaient été déposés auprès de la Ville de Saint-Lambert tels qu'exigés.

D'autres citoyens, incluant Pascale Mongrain, Jean Gilbert et Carole Chicheportiche, étaient d'accord que les arbres ne devraient pas être coupés et qu'ils préfèrent tous que le parc demeure tel quel et que les élèves se stationnent dans la rue.

La présidente a remercié les résidents pour l'expression de leurs inquiétudes et suggèrent

qu'une réunion ait lieu afin d'en discuter en détail.

BRAVOS

- La commissaire Rasmussen a assisté au spectacle de danse de l'école Centennial et à l'évènement Entrepreneurial Fair. Elle a félicité le service des ressources humaines pour leurs décisions de dotation et la nomination des nouveaux directeurs.
- Le 24 avril, la commissaire Cuffling a assisté aux portes ouvertes au centre ACCESS; le 25 avril, au spectacle de Beauty and the Beast à l'école primaire St. Lambert. Le 3 mai, elle a assisté à la performance de Knots and Crosses à l'école Chambly Academy et elle était présente au centre ACCESS le 15 mai.
- Le 25 avril, la commissaire Capobianco était à l'école Mountainview. Une levée de fonds eut lieu pour la bibliothèque de l'école au Lac Mégantic.
- Félicitations à Julie Guyot et ses élèves pour leurs superbes sculptures en pierre fabriquées par les élèves et exposées aux bureaux de la commission scolaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais, appuyé par la commissaire Cuffling, que la séance soit levée à 20 h 40.

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale

Convocation à une séance **ordinaire** du conseil qui aura lieu
le **mardi 27 mai 2014 à 19 h 30** au centre administratif,
7525, chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

PROJET D'ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour (il y aura une pause de 10 minutes durant la séance)
3. Période de questions du public – 30 minutes
4. Approbation du procès-verbal
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2014
 - 4.2. Suivi de la séance ordinaire du 15 avril 2014
 - 4.3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2014
 - 4.4. Suivi de la séance extraordinaire du 13 mai 2014
5. Rapports:
 - 5.1. Présidente
 - 5.2. Directeur général
 - 5.3. Comité des parents
6. Rapport des comités

<ol style="list-style-type: none"> 6.1. Exécutif 6.2. Transport 6.3. Éducation 6.4. Finance et vérification 	<ol style="list-style-type: none"> 6.5. Gouvernance et éthiques 6.6. Ressources humaines 6.7. Res. matérielles et écoles sécuritaires 6.8. ACSAQ
---	--
7. Affaires nouvelles
 - 7.1 Ratification de l'adoption des calendriers FGA et FP du Centre ACCESS
 - 7.2 Adoption du calendrier des rencontres du conseil des commissaires pour 2014-2015
 - 7.3 Adoption du calendrier scolaire de l'école Greenfield Park International pour 2014-2015
 - 7.4 Nomination d'un directeur ou d'une directrice d'établissement à l'école Greenfield Park Int
 - 7.5 Nomination d'un directeur ou d'une directrice d'établissement à l'école
 - 7.6 Nomination d'un directeur ou d'une directrice d'établissement à l'école
 - 7.7 Nomination d'un directeur ou d'une directrice d'établissement à l'école
 - 7.8 Non réengagement d'un enseignant non permanent
 - 7.9 Entente avec les universités
 - 7.10 Adoption de l'organigramme et de la structure administrative de Riverside pour 2014-2015
 - 7.11 Adoption du projet de politique de gestion des cadres et gérants
 - 7.12 Dépôt aux fins de consultation du projet de politique sur le remboursement des dépenses
 - 7.13 Octroi d'un contrat pour des rénovations à l'école Heritage
 - 7.14 Octroi d'un contrat pour un projet de construction à l'école St. Johns
 - 7.15 Renouvellement d'un contrat pour les services de cafétéria à l'école Heritage
 - 7.16 Octroi d'un contrat pour les services d'entretien ménager à l'école Heritage
 - 7.17 Octroi d'un contrat pour les services d'entretien ménager à ACCESS
 - 7.18 Ratification des dépenses pour les travaux urgents effectués à la suite d'un incendie à l'école Courtland Park Int
 - 7.19 Modification d'une servitude entre la c.s. des Grandes Seigneuries, la c.s. Riverside et la Ville de Delson
 - 7.20 Autorisation pour demander un CFER (centre de formation en entreprise et récupération) à l'école Heritage
 - 7.21 Avis de fermeture de l'école Alternative à partir du 30 juin 2015
 - 7.22 Demande d'autorisation permanente afin d'offrir le diplôme d'études professionnelles de transport par camion /*trucking* 5291 à partir de l'année scolaire 2014-2015
8. Correspondance
9. Varia
10. Période de questions du public – 20 minutes
11. Bravos (2 minutes par membre)
12. Levée de la séance

CORRESPONDANCE – COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE
2014.05.27

<i>DE</i>	<i>TYPE</i>	<i>OBJET</i>
Christian Fréchette, président, Fondation Sir-Wilfrid-Laurier et Nick Milas, président, commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	Lettre à la présidente	Invitation
Sherry Tite, directrice, école régionale secondaire Centennial	Lettre à la présidente	Bourses pour les gradués
Maxim Labrecque, attaché politique pour Nicole Ménard	Lettre à la présidente	Accusé de réception
Debbie Horrocks	Carte à la commission scolaire	Remerciement
Claire Samson, députée d'Iberville	Lettre à la présidente	Accusé de réception
T. Mahoney, directeur, école St. Johns	Lettre à la présidente	Invitation